

ÉCOLE

- maternelle  
 élémentaire  
 primaire

Paul LANGEVIN

ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019

Adresser :

- 1 exemplaire à l'Inspecteur de l'Éducation Nationale de circonscription  
- 1 exemplaire au Maire

## Annexe 4 - CONSEIL D'ÉCOLE

## PROCÈS-VERBAL

RÉUNION du mardi 18 juin 2019

NOM	PRÉSENT	EXCUSÉ
Directeur de l'école - Président : Christian ELY	x	
<b>Enseignants de l'école</b>		
Claudine COUPON	x	
Clémence DUPRAZ	x	
Caroline MEYNIAC	x	
Marie-Laure PASCAL	x	
Christine DIDIER	x	
Tifanie BOREL (TR – remplaçante de Mme Ballee-Londiche)	x	
Julia BRUNSCHWIG-GRZANKA (75% à l'école Langevin)	x	
Caroline JOUNAULT	x	
Franz GIAMMATTEI	x	
Catherine MOLLARD	x	
Damaris CICLET (75%)	x	
Delphine BERTON	x	
Yasmina SAIDI	x	
Thomas CLEMENCON		x
Maud KOCH (50 % en compt de Mme CICLET et BRUNSCHWIG)	x	
Rémi MARTIN (TR)	x	
Mandy COSTA (TR)		x
Florence BALLEE-LONDICHE		x
Pauline CAMUS (remplaçante de M. CLEMENCON)		x
<b>Représentants des parents d'élèves titulaires</b>		<b>suppléants assurant un remplacement</b>
Valérie DELOYE	x	Lison DI SCALA
Youcef BELMEGUENAI		Delphine ETIENNE
Elsa BLANCHARD	x	Marie-Hélène PAYET
Christophe MARTI	x	Sandrine FONTANA
Jessica BOURGAT		Evelyne LOPES
Sandra CHAVES	x	Solenn MONNIER
Christelle CERUTTI		Hélène SITTARAME x
Vincent FEBVRE		Assia HAMZAOUI x
Gaëlle DI GENNARO	x	Lydie THIRION
Carine BOUDIAF		Sabrina BENHAMED
Isabelle PEREIRA		
Rukiye TARTIK	x	
Céline MATTERA	x	
Amandine VITTOZ (présidente APEL)	x	
<b>Inspectrice de l'Éducation Nationale : Béatrice BOSSENNEC</b>		x
<b>Maire de la Commune ou son représentant :</b>		x
<b>Conseiller Municipal : Thierry MONEL</b>	x	
<b>Délégué(e) Départemental(e) de l'Éducation Nationale :</b>		x
<b>VOIX CONSULTATIVE</b>		
<b>Membre du R.A.S.E.D. : Véronique MORTIER(maîtresse E)</b>		x
<b>Psy EN : Margherita* PALOPOLI</b>		x
<b>Médecin scolaire : Dr BOGUET</b>		x
<b>Infirmière scolaire : Agnès SALVAT</b>		x
<b>Assistante sociale :</b>		x
<b>Enseignante UPE2A : Eloïse BARON / Françoise GEOFFREY</b>		x
<b>Enseignante de l'E.L.C.O. : Mme BENYEKHFLEF</b>		x
<b>Personne invitée :</b>		
Christine CASCALES - ETAPS		x
Jérémie MATRAY - ETAPS	x	

Invitées présentes :  
Chalabia BELMOUNES avs-m  
Nathalie BOUSBOA avs-co

## TITRE ET DÉVELOPPEMENT

**ORDRE DU JOUR** proposé par M. ELY :

- Prévion des effectifs et des classes pour la rentrée 2019-2020. Evolution de la composition de l'équipe enseignante.
- Travaux dans l'école (projection des plans) pour une mise en conformité PMR.
- Projets dans l'école : bilan (classe de mer, rugby et fair-play, école à énergie positive, jardinage, journal d'école, labellisation « génération 2024 »...).
- Informatique à l'école (vidéoprojecteurs bâtiment 1, nouveaux PC fond de classe, concertation intercommunale pour un plan numérique).
- Silence on lit et dons de livres pour la BCD.
- Questions des parents.

### 1. ORGANISATION GÉNÉRALE DE L'ÉCOLE

#### 1.1 Rentrée 2019-2020

Admission CP : 79 CP attendus mais seulement 69 inscrits (nombreux déménagements ou retour sur secteur).

A ce jour, on aurait le même nombre d'élèves l'an prochain qu'en cette fin d'année scolaire.

- Madame BOSSENNEC, IEN, indique que la Mme l'IA-DASEN a placé nos effectifs « sous surveillance ». Pas de fermeture prévue pour septembre (effectifs constants et présence de l'ULIS) mais évolution à surveiller. A voir avec les livraisons prévues des projets immobiliers en cours.
- Réflexion en cours pour les répartitions de classes. Actuellement, on note un net déséquilibre en fonction des niveaux. Il faudrait pouvoir créer un ce2-cm1 mais c'est délicat car cette classe serait sur deux cycles en même temps et cela n'est pas souhaité par Mme l'IEN. Son avis a été demandé.
- Peu de mouvement sur l'école : Départ de Mme BOREL (en remplacement sur le poste de Mme Ballee-Londiche, qui elle-même ne sera plus sur Langevin), de Mme KOCH (complément des temps partiels). En attente du résultat du mouvement (20-21 juin) pour M. CLEMENCON (ULIS) et pour connaître le/la collègue nommé-e sur le poste de Mme Ballée-Londiche.

### 2. TRAVAUX DANS L'ÉCOLE

- Bâtiment 1 : cf. plan projeté (reprise des rampes et accès aux sanitaires, porte coupe-feu asservies, reprise des marches d'escalier...).
- Bâtiment 2 : cf. plan projeté (création de la cage d'un élévateur, reprise de toute la zone d'accueil, du bureau de direction, du cabinet médical, création de locaux de rangement... à l'étage, reprise des sanitaires). L'élévateur sera quant à lui installé pendant les vacances de la Toussaint et fonctionnel à l'issue.

Questions : *quid* du chauffage des couloirs RdeCh et 1<sup>er</sup> qui va être déposé pour permettre la réalisation de l'élévateur ?

- Problème des températures très élevées dans les classes en juin et septembre : la climatisation ? Est-ce toujours à l'étude ? Des films sur les fenêtres ? La mairie « retrouve des capacités et des marches de manœuvre financières pour pouvoir faire des choix. » Paul Langevin date de 1951...(dernier registre trouvé) « Il faut reprendre les bâtiments » « C'est une question de choix. » Et « en attendant »... ? « La mairie est en train de regarder pour acheter des ventilateurs » « La métropole est engagé aussi au niveau écologique. »

### 3. BILANS DES PROJETS DE L'ÉCOLE

- classes de mer : 4 classes se sont rendues au centre EVADE de la Grande MOTTE. Un grand succès et une parfaite réussite pédagogique. Les parents remercient les enseignantes pour leur investissement. Par contre, plusieurs enfants ne sont pas partis. Ce nombre est en augmentation, malgré les réunions, informations, rendez-vous... Des parents qui avaient laissé partir leurs enfants précédemment ont parfois apporté leurs témoignages et leur soutien. « C'est un combat ». M.Monel dit qu'il « faut tenir » et continuer de proposer ces séjours. Peut-t-on penser à une « médiation avec la mairie » pour les familles hésitantes ?
- défi des écoles à énergie positive = tri des déchets, éclairage, ADTC et vélo dans la cour, compostage... la visite de la chaufferie, un « grand jeu » au parc de l'île d'amour, ; clip vidéo des CM2 en lien avec l'intervenante de musique, AGEDEN, jardinage dans l'école (subventions de l'ILL pour l'achat de matériel et de plants et graines) etc. Une banderole plastifiée 1mx1m a été offerte par la Métro à l'école pour son implication. Elle sera fixée au portail de l'école.
- L'école a déposé en automne un dossier pour obtenir le label « génération 2024 ». Il s'agit de témoigner du lien établi avec le milieu sportif afin de développer le goût du sport en vue des JO de Paris en 2024 => l'école Langevin est labellisée pour les 3 ans à venir (lien avec le rugby/fair-play en partenariat avec le FCG) et projet reconduit avec le FCG l'an prochain.

#### 4. INFORMATIQUE A L'ÉCOLE

- Tous les PC de fond de classe ont été changés après les vacances de printemps.
- Vidéo projecteur du bâtiment 1 : L'école a investi près de 3200 euros pour acheter quatre vidéoprojecteurs à courte focale (préconisés par le SSIT de la ville d'ECHIROLLES). Merci à l'APEL qui a généreusement offert à l'école une subvention exceptionnelle de 1000 euros. La mairie a fourni des tableaux blancs pour remplacer les tableaux « à craies » qui serviront d'écrans. A priori, cela sera posé pendant l'été. La liaison wifi entre les PC et les vidéoprojecteurs est privilégiée par le SSIT. Des tests seront réalisés mercredi 19 juin. Si concluants, le dispositif sera validé. Sinon, une liaison filaire sera envisagée.
- Peut-on équiper la salle de musique ?
- M. MONEL souhaite connaître le sentiment du directeur quant à la réunion organisée le 07 juin en mairie avec le prestataire. M. ELY explique que ce dernier était déplaisant, hautain, voire méprisant et n'entendait pas les réponses données (si elles étaient différentes de celles qu'il voulait entendre). M. ELY a quitté la réunion houleuse et improductive.

#### 5. BCD ET « SILENCE ON LIT »

Merci aux parents pour avoir œuvré auprès des éditeurs qui ont envoyé des cartons d'ouvrages neufs et de nous avoir apporté des livres personnels inutilisés.

- La BCD sera triée et rangée prochainement, les nouveaux livres seront installés, les plus anciens et les plus abîmés seront « retirés du service »...

#### 8. QUESTIONS DES PARENTS (qui n'ont pas trouvées de réponse lors du conseil)

- LSU : toujours pas de diffusion des codes d'accès pour les familles par les services de la DSDEN.
- point sur les AVS : tous les enfants notifiés ont une AVS (depuis mardi 11 juin, le dernier jeune qui était en attente a enfin découvert son avs) et si possible, ils garderont leur AVS l'an prochain.
- La kermesse aura lieu samedi 22 juin. L'APEL note un manque de parents volontaires disponibles pour aider ce jour-là. L'APEL demande aux enseignants d'être plus présents lors des manifestations organisées (loto, kermesse) pour faire du lien et peut-être inciter des parents à venir. Des différences de points de vue sont exprimées mais l'appel de l'APEL en ce 18 juin est entendu.
- La cantine : contact sera pris avec les parents d'élèves pour une concertation. Un courrier va être envoyé aux familles. « Changement de règlement à la rentrée normalement » ; composition des plats = traçabilité. Réponses de M. MONEL : « j'entends votre demande » « ces infos sont accessibles. Mais la ville doit s'organiser pour les publier. » « barquettes en plastique ? Changement de contenants à la fin du mandat municipal ou un peu plus tard. » « je demanderai plus d'éléments sur la traçabilité des barquettes ».
- Les cm2 vont à la piscine : Les parents remercient la municipalité pour les créneaux proposés.
- Problème de chauffeurs de bus : vulgarités, accident... « la société a été rencontrée pour rappeler les chauffeurs à l'ordre et à leurs postures de travail. »
- Si problème avec un animateur mairie : à qui doit-on s'adresser ? => « DTE qui renvoie au service mairie et donc les animateurs sont convoqués. Le recrutement est difficile. « Ils ont tous le BAFA ». Le DTE peut être invité au conseil d'école. » Alexis est un DTE apprécié, à l'écoute, souriant, disponible.
- Restaurant scolaire R. Buisson => d'abord seuls les CM y allaient...puis tout est mélangé...et là, ce sont toujours les mêmes élèves et ils s'en plaignent... Il sera demandé au DTE de prévoir un roulement.
- Le directeur demande l'affichage du tritpyque républicain : devise et drapeaux français et européen (loi PEILLON)
- M. MONEL dit être « désolé et confus... » d'avoir oublié de traiter ce point abordé au deux premiers conseil :

Compte-rendu du conseil n°1 « M. ELY interpelle M. MONEL quant à l'application de la loi PEILLON (loi n°2013-595 du 08 juillet 2013), à savoir le pavoisement de l'école (de vise républicaine + drapeaux français et européen). M. MONEL est sensible à cette demande et apportera sous peu des informations à M. ELY.

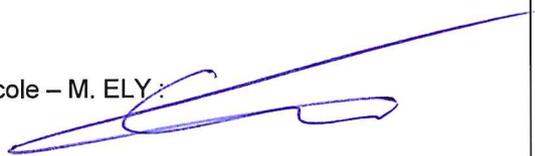
L'école réalise sa part en affichant la déclaration des droits de l'homme et du citoyen (code de l'éducation "La devise de la République, le drapeau tricolore et le drapeau européen sont apposés sur la façade des écoles et des établissements d'enseignement du second degré publics et privés sous contrat. La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789 est affichée de manière visible dans les locaux de ces mêmes écoles et établissements". Légifrance, "Article L.111-1-1 du code de l'éducation", créé par la loi n°2013-595 du 08 juillet 2013 - art. 3.) »

Compte-rendu du conseil n°2 : rappel est fait du compte-rendu du conseil n°1 et de l'absence de réponse apportée. M. ELY avait relancé en aparté M. MONEL qui restait intéressé et devait apporter des réponses sous peu.

- L'ensemble de l'équipe enseignante remercie sincèrement les parents pour leur présence en tant qu'accompagnateurs lors des sorties scolaires, pour leur investissement et leur confiance ainsi que pour le spectacle « Méli-mômes » offert aux élèves le lundi 24 juin. Les parents de l'APEL sont les bienvenus pour y assister.
- Rendez-vous samedi 22 juin à partir de 10h30 (ou avant pour la mise en place) pour la kermesse des écoles Langevin organisée par l'APEL.

Procès-verbal établi le 18 juin 2019

Le Président, Directeur de l'école – M. ELY :



La Secrétaire de séance – Mme VITTOZ :

